

## Formation supérieure : RPG-NEUROLOGIE

- Je m'inscris au Cours RPG-Neurologie du vendredi 10 juin 2011 (1 jour), le coût de la formation est de 200,00\$ plus taxes (225,75\$).

Ci-joint, **au nom de PHYSIO EXTRA**, les chèques post-datés tels que voici :

- 73,37\$ (TPS/TVQ incluses), en date du 15 septembre 2010 : frais d'inscription (non remboursable)
- 152,38\$ (TPS/TVQ incluses), en date du 15 mars 2011 : frais de cours

Veillez poster tous les chèques à l'adresse du CPPP ci-dessus.

|  |  |
|--|--|
| *Nom<br>*Adresse de résidence<br>*Ville<br>*Code postal<br>*Téléphone domicile                               |  |
| *Année du diplôme en physiothérapie<br>*Université<br>*Numéro de membre à l'OPPQ<br>*Année du diplôme en RPG |  |
| Lieu de travail<br>Adresse de travail<br>Code postal<br>Téléphone travail                                    |  |
| Télécopieur<br>*Courriel   |  |

\* Signature :

\* Tous ces champs sont obligatoires. Vous assurer que votre écriture est lisible. Nous communiquerons avec vous par courriel pour toutes les confirmations et les annonces;

\* Le CPPP se réserve le droit de charger les différentes taxes applicable s'il y a lieu.

---

**Veillez noter la politique d'annulation :**

Compte tenu que le nombre de place est limité, des frais d'administration seront exigés pour toute annulation soit :

- **Aucun remboursement** des frais d'inscription
- **Pénalité de 10%** des frais de cours si annulation plus de 15 jours précédant le début du cours
- **Pénalité de 50%** des frais de cours à partir du 14<sup>e</sup> jour précédant le début du cours
- **Aucun remboursement** ne sera accordé pour toute annulation effectuée dans les **sept jours** précédant le début du cours sauf si le participant présente une preuve médicale à l'appui. Dans ce dernier cas, seuls des frais d'administration de 10% sur les frais de cours seront retenus.